Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1933)**

Heft 8

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

59e année 15 avril 1933 N° 8

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédaction : H. Demierre et J. Peitrequin, ingénieurs.

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE DE PUBLICATION DE LA COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *Le Grand Théâtre de Lausanne* (Planches hors texte 1 et 2). — *Emploi de la métrophotographie dans les relevés d'architecture*, par A. de Saussure, architecte (suite et fin). — *L'aménagement de la Place de Cornavin, à Genève.* — Chronique : *A propos de la nouvelle automotrice sur rail Austro-Daimler; Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.* — *Coffrets pour installations de lumière.* — *La foire d'échantillons de Bâle.* — Bibliographie.

Le Grand Théâtre de Lausanne.

(Planches hors texte 1 et 2.)

Une pincée d'histoire, pour commencer, car tout exposé se respectant, fût-il technique, doit comprendre un petit préambule historique.

Du 18e siècle, qui nous est parvenu tout coloré des reflets des beaux esprits de cette époque charmante et cruelle, nous avons gardé le souvenir — livresque — d'un Lausanne épris de littérature, d'art et de théâtre.

Le goût de l'art est moins fréquent aujourd'hui, mais je crois bien que l'amour du théâtre est resté très vif au cœur du peuple et de ce qui nous tient lieu d'élite.

Depuis fort longtemps, la capitale vaudoise possède un théâtre à elle. Un des premiers était situé à l'emplacement de l'actuelle chapelle libre de Marterey. (Et dire qu'on accuse parfois le dérèglement des mœurs de notre temps !)

Ce vieux théâtre, en 1871, fut remplacé, après deux ans de construction, par le théâtre de Georgette auquel succéda, l'an dernier, le nouveau Grand Théâtre municipal, dont nous allons dire quelques mots.

Mais auparavant, rendons hommage aux mérites du disparu, fort coquet, très moderne pour l'époque. *Eugène Grasset*, décorateur lausannois qui devint plus tard célèbre à Paris, y mit brillamment la main. Le plafond, pendant longtemps, fut considéré comme une petite merveille. Si les annexes, toutes les installations consacrées aux artistes notamment, manquaient de confort à un point qui nous effraie aujourd'hui, la salle elle-même était d'heureuses proportions et son acoustique citée en modèle un peu partout.

Evidemment, et on peut bien le dire maintenant qu'il n'existe plus, le vieux « grand » théâtre offrait de gros périls au point de vue des incendies. En cas de feu, il eût flambé comme une boîte d'allumettes. C'est que, pendant la guerre franco-allemande de 1870-71, on dut remplacer des éléments prévus en fer par du bois. Heureusement, nul sinistre ne troubla la vie théâtrale du bâtiment de Georgette.

On discuta longtemps de son remplacement. On finit par décider de reconstruire un nouveau théâtre sur l'ancien, en conservant toutes les parties encore utilisables de ce dernier.

Besogne difficile, pour l'architecte, pour l'ingénieur et pour le constructeur, qui eurent à résoudre une foule de problèmes fort délicats.

Les données étaient les suivantes : Reconstruire une salle d'environ 1100 places assises et confortables. Créer des dégagements suffisants pour assurer une évacuation rapide de la salle. Reconstruire complètement la partie réservée aux artistes, absolument inutilisable dans l'ancien théâtre. Agrandir la scène en la dotant d'installations modernes d'éclairage et de machinerie.

Décrivons succinctement comment la solution choisie — qui coûta au total deux millions et demi environ — fut réalisée par MM. *Thévenaz frères*, l'un architecte, l'autre ingénieur du béton armé, tous deux à Lausanne.

En profondeur, la salle fut agrandie par l'abaissement de l'ancien plancher, ainsi que par l'abaissement du plancher de la scène. Les pourtours devinrent ainsi la première galerie.

En largeur et en longueur la nouvelle salle s'agrandit en absorbant les anciens promenoirs.

Autrement dit, comme on le voit d'ailleurs fort bien sur les plans ci-contre, les murs extérieurs du vieux théâtre devinrent ceux de la salle. Les couloirs-promenoirs très spacieux, desservis par quatre grands escaliers, durent être aménagés au delà.

En hauteur, on prévit, au « poulailler », un amphithéâtre permettant de gagner un nombre appréciable de places, jouissant toutes d'une bonne visibilité.

Ayant été ainsi agrandie dans les trois dimensions, la nouvelle salle, dans son ensemble, garde les proportions de l'ancienne. Le nouveau diamètre, de 17 m, se rapproche sensiblement de celui de la Comédie Française. Les pourtours ont été supprimés, pour des raisons pratiques, de même que les loges de balcon. On peut le regretter, au point de vue esthétique, mais il faut ajouter